

NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES TERRITOIRES RURAUX

Présentation

Le programme d'actions pilotes pour le développement agricole et rural en Algérie, PAP-ENPARD, s'inscrit dans le cadre de l'initiative européenne ENPARD (European Neighbourhood Programme for Agriculture and Rural Development) ayant vocation à soutenir les pays du voisinage en matière de politiques agricoles et rurales.

Plus spécifiquement, l'initiative ENPARD vise à accompagner la formulation et l'application de politiques publiques renouvelées en vue de répondre aux défis de la sécurité alimentaire, de la diversification des économies rurales et de l'amélioration de la gouvernance locale dans les territoires ruraux.

Le PAP-ENPARD a donc été conçu pour accompagner la mise en œuvre de la politique de développement agricole et rural de l'Algérie dont l'approche innovante et volontariste a pour but de redynamiser les territoires au travers le développement de projets et d'initiatives de développement locaux intégrés et durables.

Les objectifs

Le Programme a pour vocation de contribuer à l'amélioration des conditions de vie par l'augmentation des revenus et de l'emploi en milieu rural.

Son objectif spécifique est d'améliorer l'utilisation, la valorisation et la diversification des ressources locales en facilitant l'émergence d'une nouvelle génération de projets innovants de développement agricole et rural impliquant l'ensemble des secteurs économiques concernés en favorisant la mutualisation des ressources et des moyens par l'approche participative et intersectorielle.

La démarche du PAP-ENPARD se veut participative, en mettant en synergie les différents secteurs d'activités du milieu rural générateurs de revenus tels que l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'artisanat ou le tourisme.

Agro-alimentaire

Tourisme



Agriculture

Artisanat

Résultats attendus

La stratégie du programme est basée sur trois axes d'intervention correspondant aussi aux trois résultats attendus :

Résultat 1 : Mise en place d'un processus participatif pour l'identification des projets de développement rural durable dans les wilayas pilotes ;

Résultat 2 : Mise en valeur des produits et des ressources locaux et amélioration de leur qualité en vue de leur mise sur le marché ;

Résultat 3 : Renforcement de la communication et de l'information sur les initiatives entrepreneuriales des acteurs locaux.

Pour mettre en œuvre ces 3 résultats les activités de base prévues dans les zones pilotes sont :

- Le développement du processus participatif avec les acteurs locaux ;
- L'identification de projets de développement rural et agricole à partir de diagnostics territoriaux participatifs permettant la valorisation des produits locaux ;
- L'intégration des projets de développement dans une dynamique socio-économique créatrice de richesse et génératrice de revenus durables ;
- La création de compétences nouvelles en identifiant des actions de développement rural innovantes ;
- Le renforcement des connaissances et des compétences des acteurs de terrain ;
- Le développement de l'esprit d'initiative et de l'approche entrepreneuriale.

Zones d'intervention

Le Projet intervient notamment dans les quatre wilayas pilote pré-identifiées par le MADRP: **Aïn Temouchent, Tlemcen, Laghouat et Sétif.**

Les principaux groupes cibles sont les associations professionnelles des secteurs concernés par le PAP ENPARD, les coopératives, les GICA. Les chambres d'agriculture, les chambres d'artisanat et des métiers ainsi que les institutions de formation et de recherche travaillant sur la thématique du développement rural sont les partenaires privilégiés du Programme.

Financement

Le budget du PAP-ENPARD ALGERIE est de **20 millions d'euros dont 10 millions** de contribution de l'Union européenne et **10 millions** de contrepartie Algérienne.

Durée du Programme

La convention de financement entre l'Algérie et l'Union Européenne a été signée **le 21 décembre 2014 pour une période de 4 ans.**



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne

Adresse : Direction Générale des Forêts, Chemin Doudou Mokhtar, BP 232, 16306 Ben Aknoun, Algérie.
Tél- Fax : +213 (0) 23 23 82 85- Email : pap.enpard.algerie@gmail.com